



COMMUNE DE CHAZELLES-SUR-LYON

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

042-214200594-20250617-250617_003-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 23/06/2025
Publication : 26/06/2025



DELIBERATION N° 250617_003

**OBJET : FINANCES : MARCHÉ DE TRAVAUX DE RÉHABILITATION DE LA MAIRIE – LOT N°8
« CHAPES FLOTTANTES – CARRELAGES – FAIENCES » - AVENANT N°1**

L'AN DEUX MIL VINGT-CINQ, LE DIX SEPT JUIN à dix-neuf heures, le Conseil Municipal de la commune de Chazelles-sur-Lyon, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, salle du théâtre Marcel Pagnol, sous la présidence de Monsieur Pierre VERICEL, Maire.

Nombre de Conseillers Municipaux en exercice : 29

Date de convocation du Conseil Municipal : 11 juin 2025

Nombre de Conseillers présents (y compris ceux ayant donné procuration) : 26

Ladite délibération a été adoptée à l'unanimité des votants

Présents : Pierre VERICEL - Michel NEEL - Pierre THOLLY - Marie-Christine BERTHOLLET - René GRANGE - Hervé LASSABLIÈRE - Christiane BRUYAT - Corinne CHEVRON - Frédéric BERTHET - Nathalie JOUBAND - David BOURKAIB - Mickaël HATRON - Gérard HAEGY - Christian BLANCHARD - Aline CIZERON - Yves GORD - Christine MONTAGNY - Maxime PEILLER.

Absents ayant donné procuration : Jeanine RONGERE à Pierre THOLLY - Michel FAURE à Hervé LASSABLIÈRE - Maryvonne MOUNIER à Michel NEEL - Ludovic PADUANO à Marie-Christine BERTHOLLET - Annie CHAPUIS à Christiane BRUYAT - Thierry PONCHON à Corinne CHEVRON - Emmanuelle NEEL à David BOURKAIB - Isabelle POULARD à Christine MONTAGNY.

Absents : Florence PAILLEUX - Cyril D'IPPOLITO - Julienne BERTHET.

Secrétaire élu pour la session : René GRANGE

Vu le code de la commande publique ;

Vu le projet de travaux de réhabilitation de la mairie,

Vu la délibération n°240618_003 du 18 juin 2024 approuvant l'attribution du marché public de travaux de réhabilitation de la mairie et notamment le lot n°8 – « Chapes flottantes - carrelages – faïences » à l'entreprise BOUDOL.

En raison de la présence des voûtes de la cave découvertes lors du chantier de réhabilitation de la mairie de Chazelles-sur-Lyon, une modification du niveau fini du rez-de-chaussée est indispensable.

En effet, du fait de la présence de ces voûtes, le rez-de-chaussée a été rehaussé de 8 cm. Il sera donc nécessaire de poser deux épaisseurs d'isolant dans la zone arrière des locaux de la police municipale et d'installer une rampe pour raccorder les différences de niveaux.

Considérant la nécessité d'apporter des modifications au marché initial ;

Considérant que ces travaux supplémentaires entraînent une plus-value d'un montant de 896,64 € HT ;

Considérant que toutes les autres clauses et conditions du marché initial, qui ne sont pas contraires aux dispositions du présent avenant, demeurent applicables ;

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré :

- **APPROUVE** l'avenant n°1 au marché de travaux de réhabilitation de la mairie – lot n°8 « chapes flottantes – carrelages – faïences » pour un montant de 896,64 € HT,
- **DIT** que le lot n°8 est porté à 48 358,51 € HT,
- **DIT** que les crédits nécessaires sont inscrits au budget,
- **AUTORISE** Monsieur le Maire ou son représentant à signer cet avenant ainsi que tout document afférent à la présente délibération.

Ont signé au registre tous les membres présents.

Pour copie conforme,

Monsieur le Maire,
Pierre VERICEL



Le secrétaire de séance,
René GRANGE



MINISTÈRE DE L'ÉCONOMIE ET DES
Direction des Affaires Juridiques

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

042-214200594-20250617-250617_003-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 23/06/2025
Publication : 26/06/2025



MARCHES PUBLICS AVENANT N° 1

EXE10

Le formulaire EXE10 est un modèle d'avenant, qui peut être utilisé par le pouvoir adjudicateur ou l'entité adjudicatrice, dans le cadre de l'exécution d'un marché public.

A - Identification du pouvoir adjudicateur ou de l'entité adjudicatrice

COMMUNE DE CHAZELLES SUR LYON

12 rue Armand Bazin
42140 CHAZELLES SUR LYON
Tél. 04 77 54 20 20
mairie@chazelles-sur-lyon.fr

B - Identification du titulaire du marché public

BOUDOL RENE CARRELAGE

49 RUE ETIENNE BOISSON
42000 SAINT ETIENNE

etudes@boudol.fr

N° de Siret : 345 025 399 00022

C - Objet du marché public

■ Objet du marché public:

Réhabilitation de la mairie

Lot n° 08 : CHAPES FLOTTANTES - CARRELAGES - FAIENCES

■ Date de la notification du marché public : **16/04/2024**

■ Montant initial du marché public :

- Taux de la TVA : 20 %
- Montant HT : 47 461.87 €
- Montant TTC : 56 954.24 €

D - Objet de l'avenant

■ Modifications introduites par le présent avenant :

En raison des découvertes survenues sur le chantier, il est impératif de procéder à un avenant. Ces découvertes ont entraîné une modification du niveau fini du rez-de-chaussée, lequel a été rehaussé de 8 cm.

L'entreprise devra, dans la zone arrière des locaux de la police municipale, poser deux épaisseurs d'isolant et installer une rampe pour raccorder les différences de niveaux. Cette adaptation est rendue nécessaire suite à la surélévation de 8 cm de la dalle, elle-même indispensable en raison de la présence des voûtes de la cave.

Ces modifications sont essentielles pour assurer la conformité et la sécurité du projet.

Toutes les autres clauses et conditions du marché initial, qui ne sont pas contraires aux dispositions du présent avenant, demeurent applicables.

■ Incidence financière de l'avenant :

L'avenant a une incidence financière sur le montant du marché public :
(Cocher la case correspondante.)

☐

Non

☒

Oui

Montant de l'avenant :

- Taux de la TVA : 20 %
- Montant HT : + 896.64 €
- Montant TTC : + 1 075.97 €
- % d'écart introduit par l'avenant : 1.88917 %

Nouveau montant du marché public :

- Taux de la TVA : 20 %
- Montant HT : 48 358.51 €
- Montant TTC : 58 030.21 €

E - Signature du titulaire du marché public

Nom, prénom et qualité du signataire (*)	Lieu et date de signature	Signature

(*) Le signataire doit avoir le pouvoir d'engager la personne qu'il représente.

F - Signature du pouvoir adjudicateur ou de l'entité adjudicatrice

Pour l'Etat et ses établissements :

(Visa ou avis de l'autorité chargée du contrôle financier.)

A Chazelles sur Lyon, le

Monsieur Le Maire,
Pierre VERICEL

■ **En cas de remise contre récépissé :**

Le titulaire signera la formule ci-dessous :

« Reçue à titre de notification copie du présent avenant »

A, le

Signature du titulaire,

■ **En cas d'envoi en lettre recommandé avec accusé de réception :**

(Coller dans ce cadre l'avis de réception postal, daté et signé par le titulaire du marché public ou de l'accord-cadre.)

■ **En cas de notification par voie électronique :**

(Indiquer la date et l'heure d'accusé de réception de la présente notification par le titulaire du marché public ou de l'accord-cadre.)